

Conseil de communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

Lundi 27 avril 2026 à 17h00

Dans les locaux de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet

Convocation du mardi 21 avril 2026

ORDRE DU JOUR

1°) DELIBERATIONS

- 01- Approbation du Règlement Budgétaire et Financier
- 02- Vote des taux de fiscalité 2026 : Taxe d'habitation sur les résidences secondaires, Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties, Contribution Foncière des Entreprises
- 03- Vote des taux 2026 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)
- 04- Vote du produit de GEMAPI 2026
- 05- Engagement d'une démarche de projet de territoire et de l'élaboration d'un pacte de gouvernance, d'un pacte financier et fiscal, d'un Plan pluriannuel d'investissement, et d'un schéma de mutualisation des services avec les communes membres
- 06- Fixation des indemnités de fonction des élus
- 07- Fixation des conditions de dépôt des listes en vue de l'élection de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- 08- Institution de commissions administratives paritaires et d'une commission consultative paritaire au sein de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet
- 09- Fixation du nombre de représentants au comité social territorial, maintien du paritarisme, décision du recueil de l'avis des représentants de la collectivité et création d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail
- 10- Désignation des représentants au Conseil d'Administration de la Régie Communautaire à personnalité morale de l'Eau et de l'Assainissement Collectif (RCEAC)
- 11- Définition des modalités de désignation des représentants au Syndicat mixte du Bassin versant Tarn Aval
- 12- Désignation des représentants au Syndicat mixte du Bassin versant Tarn Aval
- 13- Définition des modalités de désignation des représentants au Syndicat mixte Cérou-Vère
- 14- Désignation des représentants au Syndicat mixte Cérou-Vère
- 15- Désignation des représentants au Syndicat d'alimentation en eau potable de Monclar de Quercy - Saint-Nauphary
- 16- Désignation des représentants au Syndicat mixte Assainissement et Eau potable du Gaillacois
- 17- Définition des modalités de désignation des représentants au Syndicat mixte du bassin de l'Agout
- 18- Désignation des représentants au Syndicat mixte du bassin de l'Agout
- 19- Désignation des représentants au Syndicat mixte des eaux du Lévézou Ségala
- 20- Désignation des représentants au Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du Dadou

- 21- Désignation des représentants au Syndicat intercommunal à vocation unique du Réseau d'écoles du Tarn Centre
- 22- Désignation des représentants au Syndicat mixte de regroupement pédagogique Vère-Lézert
- 23- Définition des modalités de désignation des représentants au Syndicat mixte départemental de valorisation des déchets ménagers et assimilés TRIFYL
- 24- Définition des modalités de désignation des représentants au Syndicat mixte départemental de valorisation des déchets ménagers et assimilés TRIFYL
- 25- Désignation des représentants au Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région de Lavour
- 26- Définition des modalités de désignation des représentants au Syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la Base de loisirs Vère Grésigne
- 27- Désignation des représentants au Syndicat mixte d'étude et d'aménagement de la Base de loisirs Vère Grésigne
- 28- Désignation des représentants au Syndicat mixte Grands passages Tarn Nord « Création, aménagement, gestion et entretien d'une aire dédiée aux grands passages des gens du voyage »
- 29- Présentation du rapport « Développement Durable » - Exercice 2025
- 30- Présentation du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les hommes et les femmes

2°) QUESTIONS DIVERSES